

# Modèle d'outil de reconnaissance d'une commotion cérébrale soupçonnée

*Cet outil a été adapté de: Davis GA, et al. Br J Sports Med 2017;0:1. doi:10.1136/bjsports-2017-097508CRT5*

Ce modèle de liste de vérification, laquelle doit être remplie par le personnel scolaire (par exemple, personnel enseignant, entraîneurs, superviseurs intra-muros), sert à repérer un ou plusieurs signes ou symptômes d'une commotion cérébrale soupçonnée, à réagir de façon appropriée et à communiquer cette information et les exigences de suivi aux parents/tuteurs. Cet outil peut également servir à effectuer le suivi de l'état de l'élève.

Effectuez les étapes appropriées :

Nom de l'élève :

Heure de l'incident :

Date :

Membre du personnel enseignant/entraîneur :

Identification d'une commotion cérébrale soupçonnée : Si un choc violent à la tête, au visage, au cou ou ailleurs sur le corps transmet une force impulsive à la tête (observée ou rapportée), et l'individu (par exemple,

membre du personnel enseignant/entraîneur) responsable de l'élève soupçonne une commotion cérébrale, les étapes de cet outil doivent être prises immédiatement.

## Étape A : Signaux d'alerte

---

Vérifiez la présence de signes ou de symptômes alarmants.

Si un ou plusieurs des signes ou symptômes sont présents, composez le 911, suivi d'un appel aux parents/tuteurs ou aux personnes à contacter en cas d'urgence.

### Signaux d'alerte :

- Crise épileptique ou convulsions
- Détérioration de l'état de conscience
- Douleur ou sensibilité au cou
- Faiblesse ou sensation de picotement/brûlure dans les bras ou jambes
- Impatience, agitation ou attitude combative croissante
- Maux de tête graves ou croissants
- Perte de conscience
- Vision double
- Vomissements

## Étape B : Autres signes et symptômes

---

En l'absence de signaux d'alerte, remplissez les étapes suivantes (s'il y a lieu) et l'Étape E : Communication aux parents/tuteurs.

## Étape B1: Autres signes de commotion cérébrale

---

**Cochez les indices visuels (ce que vous voyez).**

- Blessure au visage après un traumatisme crânien
- Désorientation ou confusion, ou incapacité à répondre de façon appropriée aux questions
- Équilibre, difficultés à marcher, incoordination motrice, trébuchement, mouvements lents et laborieux
- Lenteur à se relever après un coup direct ou indirect à la tête
- Personne couchée et immobile sur la surface de jeu (sans perte de conscience)
- Regard vide ou absent

## Étape B2 : Autres symptômes de commotion cérébrale signalés (ce que l'élève dit)

---

**Cocher ce que vous ressentez.**

- « Je ne me sens pas bien »
- Concentration réduite
- Émotions à fleur de peau
- Étourdissements
- Fatigue ou manque d'énergie
- Irritabilité accrue
- Maux de tête
- Nausées

- Nervosité ou anxiété
- Problèmes d'équilibre
- Sensation d'être « dans un brouillard »
- Sensation de pression dans la tête
- Sensation de ralenti
- Sensibilité à la lumière
- Sensibilité au bruit
- Somnolence
- Tristesse
- Troubles de mémoire
- Vision floue

*Si les signes et symptômes s'aggravent, composez le 911*

## **Étape 3B : Effectuez une vérification rapide du fonctionnement de la mémoire (VRFM)**

---

Les questions peuvent être modifiées pour les élèves plus jeunes, selon la situation, l'activité ou le sport, ou pour ceux qui bénéficient des programmes et services d'éducation à l'enfance en difficulté. Si l'élève ne répond pas correctement à l'une de ces questions, une commotion cérébrale peut être soupçonnée. Inscrivez les réponses de l'élève.

À quelle activité ou à quel sport/jeu jouons-nous en ce moment?

Comment s'appelle ton membre du personnel enseignant/entraîneur?

Dans quelle salle sommes-nous en ce moment?

Est-ce avant ou après le repas du midi?

Quelle école fréquentes-tu?

Sur quel terrain jouons-nous aujourd'hui?

## **Étape C : Si des signes sont observés ou si des symptômes sont signalés, ou encore si l'élève ne répond pas correctement à l'une des questions de VRFM**

---

Mesures à prendre :

- Soupçonner une commotion cérébrale.
- Retirer immédiatement l'élève du jeu et ne pas lui permettre pas de reprendre l'activité pour le reste de la journée, même si l'élève affirme se sentir mieux.
- L'élève ne doit pas :
  - quitter les lieux sans la surveillance d'un parent/tuteur (ou de la personne à contacter en cas d'urgence);

- conduire un véhicule motorisé jusqu'à ce qu'un médecin ou une infirmière praticienne l'autorise à le faire;
- prendre des médicaments, sauf pour les affections médicales pouvant mettre la vie en danger (par exemple, diabète, asthme).

Le membre du personnel enseignant/entraîneur doit informer les parents/tuteurs que l'élève doit faire l'objet d'une évaluation médicale urgemment (dès que possible le jour même) effectuée par un médecin ou une infirmière praticienne. Les médecins et les infirmières praticiennes sont les seuls professionnels de la santé au Canada qui ont la formation et l'expertise nécessaires pour diagnostiquer une commotion cérébrale; par conséquent, tous les élèves ayant une commotion cérébrale soupçonnée devraient être évalués par l'un de ces professionnels. Dans les régions rurales ou nordiques, l'évaluation médicale peut être effectuée par une infirmière avec accès préétabli à un médecin ou à une infirmière praticienne.

Les parents/tuteurs doivent recevoir cet outil rempli et une copie du [Formulaire d'examen médical pour une commotion cérébrale](#). Le membre du personnel enseignant/entraîneur signale l'incident à la direction d'école.

## **Étape D : En l'absence de signes observés ou de symptômes signalés, et si l'élève répond correctement aux questions de la VRFM, mais le membre du personnel enseignant/entraîneur a jugé qu'une commotion aurait pu se produire**

---

Mesures à prendre :

- L'élève doit se retirer du jeu immédiatement et ne pas reprendre l'activité pour le reste de la journée, même si l'élève affirme se sentir mieux. La direction d'école doit être informée de l'incident.
- Le membre du personnel enseignant/entraîneur informe les parents/tuteurs de l'incident et indique que l'élève continue d'aller à l'école et doit être sous surveillance continue pendant 24 heures, puisque les signes et symptômes peuvent se produire plusieurs heures ou jours plus tard :
  - En présence de signaux d'alerte, composez le 911 immédiatement.

- Si d'autres signes ou symptômes apparaissent, l'élève nécessite une évaluation médicale urgente (le plus tôt possible ce jour-là), effectuée par un médecin ou une infirmière praticienne.
- Les parents/tuteurs doivent communiquer les résultats de l'évaluation médicale au personnel scolaire appropriée à l'aide du [Formulaire d'examen médical pour une commotion cérébrale](#).
- En l'absence de signes ou symptômes après avoir effectué 24 heures de surveillance, les parents/tuteurs doivent communiquer les résultats aux responsables de l'école concernés en suivant le processus ou en utilisant le formulaire de l'école. L'élève peut reprendre ses activités physiques. Une autorisation médicale n'est pas requise.

## Étape E : Communication avec les parents/tuteurs

---

Résumé de la vérification des commotions cérébrales soupçonnées - Indiquez les résultats appropriés et les exigences en matière de suivi.

La vérification de la présence d'une commotion cérébrale soupçonnée chez votre enfant (par exemple signaux d'alerte, autres signes et symptômes, fonctionnement de la mémoire) a donné les résultats suivants :

- Signes observés ou symptômes signalés alarmants et appel du SMU.
- Autres signes et symptômes de commotion cérébrale ont été observés ou signalés, ou l'élève a répondu incorrectement à l'une des questions de VRFM.
- Aucun signe observé ou symptôme signalé, et l'élève a répondu correctement à toutes les questions de vérification ratée du fonctionnement de la mémoire, mais une commotion cérébrale aurait pu se produire. Une surveillance continue est requise (consultez l'étape D).

Signature du membre du personnel enseignant/entraîneur ou du superviseur d'activités intra-muros (facultative) :

Formulaires connexes à remettre aux parents/tuteurs avec cet outil :

- Formulaire d'examen médical pour une commotion cérébrale

Les parents/tuteurs doivent communiquer les résultats des 24 heures de surveillance à la direction d'école (en utilisant le processus/formulaire de l'école) :

- Résultats de l'évaluation médicale
- Pas de signes observés ni de symptômes signalés d'une commotion cérébrale après 24 heures de surveillance